

INSERTION DE LA CATHÉDRALE DANS LA VILLE ANTIQUE, SES ORIGINES, SON DEVENIR : L'EXEMPLE DU GROUPE ÉPISCOPAL DE RIEZ (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

Un bilan qui porterait sur le mode d'insertion des premières cathédrales dans le tissu urbain des évêchés provençaux trouverait assurément sa place dans le présent recueil. Plus modestement toutefois, nous nous intéresserons dans les pages qui suivent à l'un seulement de ces évêchés, celui de Riez, dont la connaissance a considérablement progressé durant ces dernières années, ceci à travers une série de travaux archéologiques¹, mais aussi grâce à la relecture d'un texte hagiographique latin de la fin du VI^e siècle, signé par le patrice de Marseille Dynamius, traduit et commenté depuis peu, dans lequel la description physique de la cité tient une place majeure².

Nous présenterons brièvement la topographie de ce chef-lieu de cité sous le haut Empire, avant de nous intéresser plus longuement à son organisation et à ses édifices religieux – notamment à sa première cathédrale – durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.

1. Depuis 2000, douze campagnes de fouilles programmées ont été réalisées à Riez sous la direction du Centre Camille Jullian (CNRS, UMR 7299), ainsi qu'une quinzaine d'interventions préventives placées sous la responsabilité de l'INRAP et du Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence. Voir, pour plus de détails, les *Bilans scientifiques de la DRAC de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, 2000-2013.

2. Pascal BOULHOL, Paul-André JACOB, *Maxime de Riez entre l'histoire et la légende. Dynamius le Patrice, Vie de saint Maxime, évêque de Riez. Fauste de Riez, Panégyrique de saint Maxime, évêque et abbé*, Valensole, 2014. Jean Guyon avait, le premier, attiré l'attention sur l'importance de ce texte : Jean GUYON, « Riez », dans Yvette DUVAL, Paul-Albert FEVRIER, Jean GUYON *et al.*, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle, II. Provinces ecclésiastiques d'Aix et d'Embrun, Corse*, Paris, 1986, p. 35-42. Voir aussi Philippe BORGARD, Marc HEIJMANS, « Riez », dans *Topographie... Province ecclésiastiques d'Aix (Compléments au t. II, 1986, p. 35-42)*, Paris, 2014, p. 35-42.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'AGGLOMÉRATION

La ville du haut Empire

Érigée au cœur du plateau de Valensole, l'agglomération antique qui a précédé la ville actuelle de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) constituait la principale étape d'un itinéraire ancien, jalonné de bornes en l'an 3 avant J.-C., reliant Fréjus à la voie domitienne.

Ce modeste chef-lieu, fondé sous Auguste et officiellement connu sous le nom de « *Colonia Iulia Augusta Reiorum Apollinaris*³ », occupait le point le plus large de la vallée du Colostre, immédiatement en amont du point où ce ruisseau torrentiel reçoit les eaux de l'Auvestre (alt. 510 m). La ville du haut Empire, dominée au nord par une avancée du plateau, la colline de Saint-Maxime (637 m), s'étendait sur une vingtaine d'hectares au plus (Fig. 1).

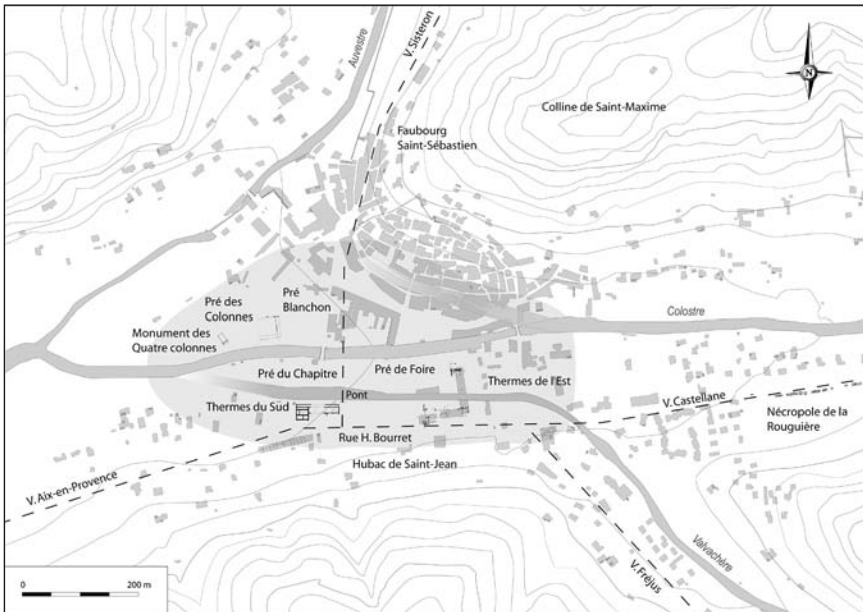


Fig. 1. Proposition de restitution de l'emprise de la ville de Riez sous le haut Empire. Localisation des toponymes mentionnés dans le texte (DAO B. Baudoin, CCJ-CNRS et F. Gallice, DLVA).

Les recherches qui, depuis 2003, se développent sur ce site montrent que l'agglomération, bâtie pour l'essentiel sur la rive gauche du Colostre, était traversée d'est en ouest par un affluent canalisé de ce cours d'eau: le Valva-

3. Ou « *Apollinarium* » si l'on suit, notamment, une variante proposée par Pline (*HN*, III, 5).

chère. Un pont mixte de pierre et de bois, lié au passage de la principale voie nord-sud de la cité, permettait de l'enjamber⁴. De part et d'autre de ce chenal se dressaient deux ensembles publics thermaux de grande ampleur dont les premiers vestiges furent mis au jour peu avant le milieu du XIX^e siècle: les « thermes du Sud » et les « thermes de l'Est », distants d'à peine 200 mètres⁵.

L'un et l'autre monument, à la fin de l'Antiquité, serviront de point d'ancrage pour l'aménagement du groupe épiscopal primitif et pour celui d'un grand édifice, sensiblement contemporain, à vocation funéraire (Pré de Foire).

Non loin du confluent du Colostre et de l'Auvestre, un autre ensemble antique, celui des « Quatre colonnes », longtemps identifié comme étant les vestiges de la façade d'un temple, témoigne de l'extension maximale du centre urbain vers l'ouest (Pré des Colonnes)⁶. Dans ce même secteur (Pré Blanchon), un deuxième édifice a été révélé par deux opérations de fouilles réalisées en 1994 et 1997, lesquelles ont mis au jour une cour à portiques de près de 36 mètres de côté et un ensemble de salles ornées de mosaïques toujours utilisées dans le courant du V^e siècle après J.-C.⁷

Deux nécropoles périurbaines, l'une connue par des découvertes isolées anciennes (quartier Saint-Sébastien), l'autre fouillée en 2004 sur plus de 150 mètres de long (nécropole de la Rouguière), permettent de préciser l'extension de la ville vers le nord comme vers l'est.

La cité de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge

Notre connaissance de la topographie de la ville tardive (Fig. 2) a progressé au cours de ces dernières années mais l'agglomération reste mal connue. Quelques certitudes sont à retenir: dès le III^e siècle, le lit asséché du Valvachère est pour partie comblé; la ville se rétracte et, dans le courant du V^e siècle au plus tard, les quartiers situés à l'est de la voie nord-sud précédemment évoquée, de même que le piémont de l'Hubac de Saint-Jean au sud de la ville, se couvrent de sépultures. Un édifice couvert s'élève désormais à l'emplacement de la façade sud des thermes de l'Est dont les matériaux sont probablement réutilisés. La fonction funéraire du nouvel édifice ne fait aucun doute. De nombreuses sépultures, sarcophages, tombes en bâtière

4. Philippe BORGARD, Guy BARRUOL, « Riez, Alpes-de-Haute-Provence. Pont du Pré de Foire », dans Guy BARRUOL, Jean-Luc FICHES, Pierre GARMY dir., *Les ponts routiers en Gaule romaine*. Actes du colloque international « Les ponts routiers en Gaule romaine » (Le pont du Gard. 8-11 octobre 2008), Mauguio, 2011, p. 191-193. (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 41).

5. Philippe BORGARD, « Riez-la-Romaine. Deux édifices thermaux méconnus », dans *Les Dossiers d'Archéologie*, 323, septembre-octobre 2007, p. 44-51.

6. Henry ROLLAND (dir.), « Informations archéologiques. Circonscription d'Aix-en-Provence », dans *Gallia* 22, 2, 1964, p. 554.

7. Philippe BORGARD, Alain BOUET, « L'esplanade du pré Blanchon: un nouvel élément de l'ensemble monumental suburbain des « quatre colonnes », à Riez. Alpes-de-Haute-Provence », dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, 1999, p. 255-270.

ou inhumations en pleine terre, emplissent sur deux niveaux l'intérieur de celui-ci. D'autres tombes sont aménagées à son entour. À l'ouest de la voie, l'emplacement des thermes du Sud est désormais occupé par le groupe épiscopal. Sa fondation, antérieure à l'épiscopat de Maxime (ap. 427-av. 452), se place sans doute dans le premier quart du ^v^e siècle⁸. Plus au nord, au voisinage des Quatre colonnes, la mise en évidence du réemploi de constructions antérieures et la découverte d'un dépotoir domestique daté du milieu du ^v^e siècle, confirment le maintien, jusqu'à cette date au moins, d'un habitat dans la plaine⁹. D'autres traces contemporaines, liées aussi – semble-t-il – au réemploi de constructions antérieures, ont été anciennement découvertes à l'emplacement des bâtiments les plus méridionaux de l'actuel collège Maxime Javelly. Enfin, un ensemble de constructions, établies contre la façade nord du groupe épiscopal, témoigne de l'existence d'un troisième noyau d'habitat (?), associé à des activités artisanales, actif jusqu'au ^{vii}^e siècle. Dans le même temps, la *Vita Maximi* semble montrer que dès le milieu du ^v^e siècle, un

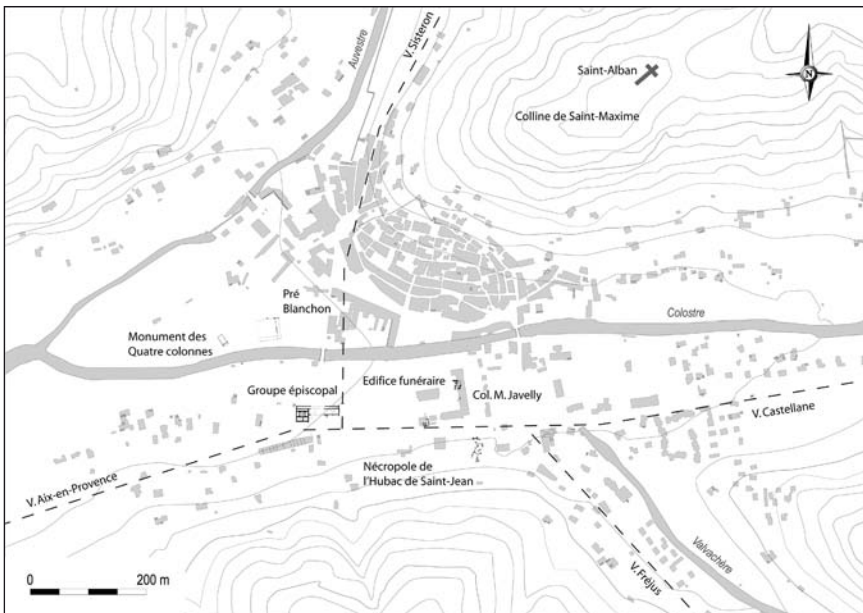


Fig. 2. Proposition de restitution de la ville de Riez à la fin de l'Antiquité.
Localisation des toponymes mentionnés dans le texte
(DAO B. Baudoin, CCJ-CNRS et F. Gallice, DLVA).

8. Guy BARRUOL, « Riez. Groupe épiscopal. Cathédrale et baptistère », dans Noël DUVAL (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de France. 1. Sud-Est de la France*, Paris, 1995, p. 85-93.

9. Philippe BORGARD, Alain BOUET, « L'esplanade... », *op. cit.* L'étude du matériel du dépotoir a été réalisée par Tomoo Mukai.

établissement fortifié commence à se développer au sommet de la colline de Saint-Maxime¹⁰.

LES ÉDIFICES CHRÉTIENS DE LA VILLE ANTIQUE

Le groupe épiscopal primitif

Les déplacements successifs de l'agglomération riezoise ont entraîné, à l'extrême fin du ^{xv}^e siècle, le démantèlement volontaire du groupe épiscopal primitif, à l'exception notoire de son baptistère. Les matériaux récupérés sont utilisés pour la construction d'un nouvel édifice qui est alors accolé au rempart de la ville de la fin du Moyen Âge. La première cathédrale et l'essentiel de ses annexes sont arasés au niveau de leurs fondations.

La récente reprise des fouilles à l'emplacement de la cathédrale primitive, identifiée et mise au jour partiellement entre 1966 et 1972, puis de façon quasi-exhaustive entre 2005 et 2011, a entraîné une révision de certaines hypothèses précédemment formulées et une lecture sensiblement différente du monument (Fig. 3).

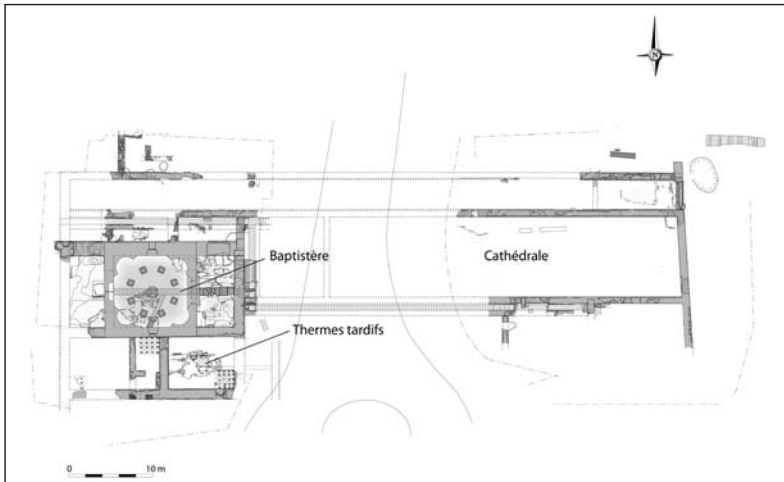


Fig. 3. Proposition de restitution du plan du groupe épiscopal de Riez. La majeure partie des murs sont ceux d'un bâtiment thermal du haut Empire à l'intérieur duquel l'ensemble cathédral a été aménagé (Relevé F. Chardon et M. Deschaume; DAO F. Gallice, DLVA).

10. L'existence, naguère retenue, de deux *Vitae Maximi* contemporaines, l'une dite « longue » et l'autre « brève », est désormais à rejeter. L'unique version conservée de cette vie, rédigée par le Patrice de Marseille Dynamius, à la demande de l'évêque de Riez Urbicus (584 – 589), est le remodelage d'un premier récit devenu obsolète. Toute la question, comme le souligne Jean Guyon (« Riez », *op. cit.*, p. 38), est de savoir si la ville haute remparée que décrit Dynamius existe déjà à l'époque de Maxime ou si cet aménagement date seulement de la fin du ^{vi}^e siècle.

L'un des apports de ces nouvelles recherches réside dans les précisions qu'elles fournissent sur les origines de l'édifice. Elles montrent en effet que le monument chrétien succède à des thermes publics du haut Empire. Le décalage depuis longtemps observé entre la cathédrale et le baptistère s'explique par le fait que l'une et l'autre construction, ainsi que la plupart des espaces connus de l'ensemble épiscopal, réemploient sans transformations importantes des salles de l'édifice antérieur. La cathédrale s'inscrit dans la principale salle couverte de l'aile septentrionale du bâtiment du haut Empire (un gymnase couvert ?). Le baptistère est aménagé dans le *frigidarium* voûté de l'aile ouest à vocation strictement thermale. Ainsi, les principales dimensions de l'église cathédrale (d'une quarantaine de mètres de long et d'une largeur hors murs de 9,50 mètres), tout comme celles du baptistère (environ onze mètres de côté hors tout), ne sont autres que celles des salles qu'ils réutilisent.

On pénétrait dans l'église par un espace de plan quadrangulaire accolé à son extrémité occidentale. Ce même espace, que la *Vita* semble évoquer sous l'appellation de « *templi vestibulum* », mettait en communication le baptistère et la cathédrale. Il desservait peut-être d'autres éléments du groupe épiscopal, en particulier la résidence de l'évêque.

Les observations réunies depuis 2005 invitent à restituer une église moins vaste que celle que l'on décrivait au moment de sa redécouverte¹¹, dotée d'une nef unique et, dans un premier temps sans doute, d'un chevet plat flanqué de salles annexes au nord comme au sud. Une abside semi-circulaire, dont l'ouverture est réduite par deux piédroits destinés à supporter l'arc triomphal a été ultérieurement logée à l'extrémité orientale de la nef, mais la date de cette modification reste incertaine. Dans le chœur, ainsi que dans la nef, le sol



Fig. 4. Vue aérienne depuis le sud-est du groupe épiscopal primitif de Riez, inséré dans un bâtiment thermal du haut Empire (Cliché Joël Biletta, CCJ-CNRS).

du haut Empire était sans doute encore utilisé à la fin de l'Antiquité. Son mauvais état de conservation n'a toutefois pas permis d'y déceler les traces de scellement d'aménagements liturgiques (Fig. 4).

Le baptistère quant à lui, dégagé en 2008 des enduits qui occultaient son épiderme interne, présente des élévations anciennes imposantes; les murs nord et sud de

11. Guy BARRUOL, « Riez. Groupe épiscopal... », *op. cit.*, p. 90-91.

la salle froide au sein duquel il a été établi, sont conservés sur une hauteur de plus de 6 mètres. Les adjonctions liées à la transformation de cette salle en lieu de culte (absides d'angle et exèdre axiale plaquées aux structures préexistantes, cuve baptismale, colonnade), gardent leur aspect originel jusqu'au niveau de pose d'un tambour sommital et de son dôme construits à la fin de l'époque romane¹².

On notera que, contrairement à ce qu'avait affirmé J. Formigé¹³, il est désormais certain qu'aucun portique n'a jamais entouré l'édifice.

Le vocable primitif de la cathédrale est inconnu, sauf à penser que deux passages de la *Vita Maximi* (§ 16, p. 107 ; 20, p. 123-124) qui semblent se rapporter à un même édifice identifié par les termes « *templum* » ou « *arx* » (§ 20), aient trait à cette église. Elle pourrait, dans ce cas, avoir été dédiée à saint André.

Le rare matériel archéologique associé à l'aménagement du monument invite à placer celui-ci à la fin du IV^e s. au plus tôt, et plus probablement dans le courant du siècle suivant. Toutefois, l'édifice n'étant pas répertorié dans la *Vita* parmi les ouvrages de cet évêque bâtisseur, il est probable qu'il est antérieur à l'épiscopat de Maxime.

La basilique Saint-Pierre

L'existence et le vocable de la *Basilica sancti Petri* sont connus grâce à la *Vita Maximi* (§ 19, p. 135). Ce texte indique en effet que Maxime étant mort hors du siège épiscopal, « l'amour du peuple » ramena son corps « dans sa cité », *ad civitatem suam*, à Riez, et plus précisément « dans la basilique Saint-Pierre, que lui-même avait construite, et où il voulut reposer après son départ ». C'est là qu'on lui prépare « avec une grande solennité un tombeau ». A la suite de cette translation, l'église change de nom et prend celui de son fondateur.

La localisation du tombeau primitif de Maxime, et de l'édifice où il fut implanté, serait très imprécise si la *Vita* n'insistait sur le fait que la protection du prélat s'étend, au lendemain de sa mort, aussi bien à la citadelle et aux abords de l'église Saint-Alban qu'au reste de la ville « où il exerça le service de son pontificat » : selon ce texte, le pouvoir de Maxime agissait aussi bien « à l'extérieur, par l'extraordinaire vertu de son corps, [qu']à l'intérieur, par le temple très saint qu'il a[vait] construit » (§ 9, p. 115). Il ne fait donc aucun doute que l'église Saint-Pierre se dressait à l'extérieur de la ville haute remparée.

12. Philippe BORGARD, « Le baptistère de Riez, de Simon Bartel à Marcel Provence. Heurs et malheurs d'un Panthéon converti en musée lapidaire », dans Jacques-Elie BROCHIER, Armel GUILCHER, Mireille PAGNI dir., *Archéologies de Provence et d'ailleurs, Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade* (*Bulletin archéologique de Provence*. Supplément 5), Aix-en-Provence, 2008, p. 767-789.

13. Jules FORMIGE, « Remarques diverses sur les baptistères de Provence », dans *Société des antiquaires de France, Mélanges en hommage à la mémoire de Fr. Martroye*, Paris, 1941, p. 189.

La mise en évidence, grâce à l'extension des fouilles archéologiques, d'une vaste aire cimétériale, et notamment d'un édifice funéraire tardif associé à des sarcophages (Fig. 5), dans une zone auparavant urbanisée de la ville basse (à l'emplacement de l'aile la plus orientale et de la cour nord de l'actuel collège Maxime Javelly), invite à penser que l'église Saint-Pierre aurait pu se trouver dans cette partie du site de plaine, voire même être identifiée avec l'édifice que nous venons d'évoquer. Dans l'attente de datations précises, et fautes d'autres éléments d'identification, cela reste une hypothèse de travail.

On notera toutefois que la construction partiellement mise au jour sur le site, large de quatorze mètres hors tout, reconnue sur une longueur de treize mètres, constituée d'une salle principale de plan sans doute rectangulaire, et d'une annexe, également rectangulaire (« bas-côté », portique...), accolée à sa façade sud, était un bâtiment assurément couvert, doté de puissants murs aptes à supporter une charpente.



Fig. 5. Plan de l'édifice funéraire antique découvert sous le collège Maxime Javelly (Relevé F. Chardon et M. Deschaume; DAO F. Gallice, DLVA).

L'église Saint-Alban

La « *Basilica in honore sancti Albini intra castellum Regensem* » n'a pas été identifiée en fouilles et n'est connue que par les textes. Son emplacement même fait l'objet de discussions. La *Vita Maximi* invite cependant à le localiser à l'intérieur du *castellum* de Riez, c'est-à-dire sur l'éminence aujourd'hui

dédiée à ce prélat, la colline de Saint-Maxime, et à l'identifier comme étant l'un des édifices fondés par le saint évêque.

Maxime réutilise pour son décor des colonnes antiques amenées à grand peine jusqu'à son emplacement et, une fois l'édifice achevé, y installe solennellement des reliques, certainement celles d'Alban. La *Vita* précise que, pour ce faire, il franchit la porte du *castellum* : l'édifice se trouve bien à l'intérieur de la citadelle qui surplombe la vallée du Colostre et le site de la ville du haut Empire.

C'est cette église de hauteur, ou une construction issue de cet édifice, qui, dans le courant du Moyen Âge deviendra, sous le vocable de Saint-Maxime, la deuxième cathédrale de Riez. Ce changement est probablement lié à un transfert du corps de Maxime, initialement inhumé dans la basilique Saint-Pierre, vers le site mieux défendu de la ville haute, et plus précisément vers l'église Saint-Alban. La date de ce transfert est inconnue. Tout au plus pouvons-nous retenir que le double témoignage de Dynamius et de Grégoire de Tours, lequel décrit un miracle survenu, semble-t-il, auprès de la sépulture primitive de Maxime, indique que celle-ci se trouvait toujours, dans le courant du VI^e siècle, à son emplacement originel hors de la ville haute.

Monument des Quatre colonnes ?

Un dernier édifice de culte pourrait être identifié à l'emplacement du monument des Quatre colonnes.

Une étude attentive de cet ensemble¹⁴, longtemps interprété comme étant les vestiges homogènes d'un temple du haut Empire, conclut en effet qu'il est en réalité constitué d'éléments disparates rassemblés à une date inconnue quoiqu'assurément ancienne, antérieure à la fin du xv^e siècle. Le podium sur lequel reposent les colonnes est la seule partie du monument susceptible de se trouver à son emplacement originel. Les bases, les colonnes elles-mêmes, les chapiteaux ainsi que l'entablement sont hétérogènes dans leurs proportions, comme dans leur datation, quoique tous attribuables au haut Empire.

Le remontage des fûts de granit pourrait être attribué à la fin de l'Antiquité : si l'on retient l'exemple du baptistère, celui de la cathédrale, ou bien encore celui de la basilique Saint-Alban, édifices construits dans le courant du V^e s. et qui tous trois réemploient des éléments similaires, cet événement pourrait avoir été motivé, durant la même période, par la même volonté de réutiliser des éléments architecturaux du haut Empire, voire un bâtiment abandonné, pour l'aménagement d'un lieu de culte chrétien.

14. Étude réalisée par Pierre André en 1986, récemment actualisée : Pierre ANDRÉ, « Prolégomènes à l'étude du monument des Quatre colonnes à Riez », dans Philippe BORGARD dir., *Riez, une capitale en haute Provence. De la civitas romaine au diocèse moderne*, Actes du colloque « Riez, une capitale en haute Provence entre Asse, Durance et Verdon » (Digne-les-Bains/Riez, 25-27 septembre 2009), à paraître.

DE LA MARGINALITÉ AU REPLI

Le groupe épiscopal primitif est celui des édifices chrétiens antiques de Riez qui est le mieux connu. Pour autant, les circonstances et les modalités de sa construction demeurent incertaines. Tout au plus peut-on supposer que le prédécesseur de Maxime, sous l'épiscopat duquel l'édifice a été bâti, a joué un rôle important dans la mise en place de cet ensemble. Il en fut vraisemblablement le maître d'ouvrage; lui-même ou la communauté qu'il représentait étaient nécessairement propriétaires des ruines de l'édifice thermal choisi pour accueillir la construction nouvelle. On ignore, en revanche, quelle fut la source de financement du chantier, financement dans lequel l'évêque, en tant que notable et sous la forme d'évergésie, a toutefois pu jouer, et de nouveau, un rôle important.

Si l'on se réfère à l'organisation de la ville du haut Empire, partagée en deux ensembles par le tracé du Valvachère (le cœur de ville et un faubourg méridional étiré le long de la voie Aix – Castellane), le groupe épiscopal présente une position marginale, en extrême limite méridionale de l'espace urbain.

Son emplacement, et celui des thermes qui l'ont précédé, n'est toutefois pas anodin. L'édifice se trouve en effet à la croisée de deux voies, le grand axe routier d'une part qui, longeant la ville au sud, au pied du coteau de l'« Hubac » de Saint-Jean, relie Riez, Aix et Castellane (toujours attesté, au même emplacement, jusqu'à l'époque médiévale), et d'autre part la voie urbaine, déjà signalée, qui constitue le *cardo* majeur de la cité (cheminement lui aussi attesté jusqu'au Moyen Âge). L'édifice signale de fait l'une des entrées de ville et nul, arrivant à Riez depuis l'ouest ou l'est, ne pouvait faire autrement que de se diriger vers lui et le contourner au plus près.

Par ailleurs, il faut sans doute considérer avec prudence l'héritage laissé par la ville du haut Empire: le tissu urbain continu que l'on semble pouvoir identifier à cette époque laisse place, au ^ve siècle, à une implantation plus lâche, organisé – apparemment – autour de noyaux épars, ce qui relativise la position marginale des anciens thermes. Qui plus est, un glissement à la fois fonctionnel et géographique, lié à l'apparition d'une vaste aire cimétériale à l'emplacement de la partie orientale du site urbain et sur le piémont de l'Hubac de Saint-Jean, accorde à l'ancienne entrée de ville une position plus centrale.

La proximité de ce vaste espace d'inhumation, à l'est comme au sud du groupe épiscopal, n'implique pas que ce dernier ait, lui-même, possédé une fonction funéraire. Des tombes ont été mises au jour à son bord immédiat, voire dans l'emprise du monument, mais elles ne sont pas antérieures à la période romane, époque à laquelle l'édifice rénové change de statut et devient église paroissiale. L'église Saint-Pierre, en revanche, est funéraire et, si tant est qu'elle se situe dans le même secteur, pourrait constituer, avec le groupe épis-

copal, un ensemble bipolaire dont chaque membre aurait eu son rôle propre : à l'ouest l'ensemble cathédral détient une fonction eucharistique et baptismale, à l'est l'église Saint-Pierre (?), ou pour le moins le bâtiment mis au jour sous le collège Maxime Javelly, est dédié aux rites de la mort.

Les tombes connues, que ce soit sur les pentes de l'Hubac de Saint-Jean où elles s'organisent selon une trame relativement serrée, ou dans la vallée où elles apparaissent sous une forme plus lâche (hormis à l'intérieur de l'édifice funéraire déjà évoqué), sont extrêmement pauvres en mobilier (une boucle à ardillon scutiforme et par ailleurs une agrafe de linceul). Elles sont de ce fait mal datées. Dans l'attente de nouvelles données issues d'analyses par C14, ces inhumations de types variés, généralement sous bâtières de tuiles, plus rarement en amphores ou en sarcophages (sous le collège Maxime Javelly et, exceptionnellement, sur le piémont oriental de l'Hubac de Saint-Jean), et parfois en pleine terre, sous caisson de tuiles ou en cercueil, peuvent toutefois être attribuées à une période chronologique large, s'étendant depuis le IV^e – ou la fin du III^e s. (?) – jusqu'au VII^e siècle¹⁵.

En conséquence, si certaines tombes de l'Hubac ont précédé l'installation des deux principaux édifices chrétiens connus de la vallée du Colostre, il est difficile de préciser quels rapports chronologiques entretiennent l'édifice funéraire découvert sous le collège et la nécropole reconnue à ses abords. Il est plus difficile encore de déterminer si la présence de l'édifice a pu concourir au développement de cette aire cimétériale, ce qui nous renseignerait sur sa fonction.

La mention de l'église Saint-Alban et le récit des circonstances de sa création renvoient à une autre problématique : celle du déplacement de l'habitat, ou d'une partie de l'habitat riézois, à la fin de l'Antiquité.

Faute d'avoir été fouillée, ne serait-ce que très ponctuellement, l'agglomération qui occupe le sommet et probablement une partie des pentes de la colline de Saint-Maxime n'est connue qu'au travers des textes, essentiellement par la *Vita Maximi* (BHL 5853) de Dynamius et par le *Sermo de sancto Maximo episcopo et abbate* (BHL 5852) rédigé par Fauste de Riez.

La *Vita*, récit consacré aux miracles de Maxime, rédigée à la fin du VI^e siècle, soit près de cent ans après la mort du prélat, soulève la question de la datation des éléments topographiques qu'elle décrit. Sont-ils contemporains du moment où le récit fut rédigé, ou bien relèvent-ils effectivement de l'époque de Maxime ? Tout le discours tend, quoi qu'il en soit, à démontrer que la vertu du saint protège non seulement le siège primitif de l'évêché, c'est-à-dire le site de plaine, mais également le refuge de hauteur vers lequel la population commence à se déplacer, dès l'époque de l'épiscopat de Maxime

15. Lucas MARTIN, « Riez, Rue Hilarion Bourret », dans *Bilans scientifiques de la DRAC de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*, Gap, 2009, p. 25 ; Lucas MARTIN, Stéphane FOURNIER, Gwenhaël GEORGET et Emilie PORCHER, « La nécropole et le quartier de l'Ubac Saint Jean à Riez, données préliminaires », dans Philippe BORGARD dir., « Riez... », à paraître.

ou dans le courant des décennies suivantes. C'est ce que suggèrent aussi les résultats de certaines interventions archéologiques, trop peu nombreuses toutefois pour être significatives.

Nous savons peu de choses de l'église Saint-Alban si ce n'est que l'édifice réemploie, comme la cathédrale et comme le baptistère, des colonnes ayant appartenu à la parure monumentale de la ville du haut Empire; nous pouvons également penser que le choix de son emplacement, à l'entrée de la ville nouvelle – dans un site libre de toutes contraintes – n'est pas dû au hasard. Telle une « chapelle de porte », son rôle est assurément de renforcer la défense de la cité, ce que confirme le message exprimé dans la *Vita*.

Pour en revenir au groupe épiscopal, dont l'emplacement similaire ne semble pas relever d'arguments identiques, nous retiendrons qu'il illustre probablement, et avant tout, le pragmatisme de son maître d'ouvrage. Les avantages que présentent le fait de réoccuper un bâtiment existant, dont le plan est à peine modifié et les élévations largement réemployées, l'emportent très probablement – en termes de budget et de rapidité d'exécution – sur les autres considérations.

Le fait qu'il s'agisse de thermes n'entre pas en compte. L'existence, par exemple, d'un réseau complexe d'adduction et d'évacuation d'eaux, devenu inopérant, ne saurait avoir été attractive. En revanche la monumentalité, et par conséquent l'état de conservation de ce type d'édifices, furent certainement déterminants. Si le mur nord de la future nef dut être repris, par endroits, jusqu'au niveau de ses fondations, l'aile thermale dont le voûtement avait suscité l'édification de murs robustes avait essentiellement besoin d'une nouvelle couverture. Les principales modifications du monument se traduisirent en définitive par le bouchage de certaines ouvertures et l'édification de quelques cloisons.

Les bâtisseurs de la ville chrétienne ont manifestement tenu compte de la place éminente de l'héritage monumental laissé par la ville du haut Empire, considéré tantôt comme une trace à effacer (ainsi le décor figuré des chapiteaux réemployés dans le baptistère¹⁶), tantôt comme une coquille à réinvestir ou bien encore comme une carrière de matériaux utiles à la construction et au décor de la ville nouvelle.

Philippe BORGARD
Caroline MICHEL D'ANNOVILLE

16. Caroline MICHEL D'ANNONVILLE, Philippe BORGARD, « Réflexions sur les remplois dans les bâtiments du groupe épiscopal de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) », dans Marie-Claire FÉRIÉS, Fabrice DELRIEUX, *Spolier et confisquer dans les mondes grec et romain (v^e siècle av. J.-C. – 1^{er} siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque « Spolier et confisquer dans les mondes grec et romain » (Chambéry. 15-17 juin 2011), Université de Savoie. Collection Sociétés, Religions, Politiques, 23, 2013, p. 491-506.



RÉSUMÉ

Les édifices chrétiens dont l'agglomération de Riez se dote à la fin de l'Antiquité tiennent compte de la parure monumentale de la ville du haut-Empire, considérée tantôt comme une coquille à réinvestir, tantôt comme une carrière de matériaux. Le groupe épiscopal, qui est aménagé à l'intérieur d'anciens thermes publics, se dresse sur la frange sud du site de plaine du haut-Empire. Cependant, à la fin de l'Antiquité, l'organisation de la ville n'est plus la même. Celle-ci semble rapidement se fractionner entre plusieurs noyaux de peuplement dont l'un, nouvellement créé, apparaît au sommet de la colline voisine de Saint-Maxime. Un premier lieu de culte y est édifié dès le milieu du ^v^e siècle.

ABSTRACT

The Christian buildings erected in Riez at the end of Antiquity take into account the ornaments of the early Roman Empire town, which was viewed sometimes as a shell to be reinvested, sometimes as a quarry of building material. The episcopal ensemble which was created within the old public baths, stands on the south fringe of the flat site dating from the early Roman Empire. However, at the end of Antiquity the city was organized differently. It seems that the latter was broken up, into several centers of settlement, one of which, newly formed, appears at the summit of Sainte-Maxime neighboring hill. A place of worship was erected there as early as in the middle of the ^Vth century.

